

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3726 - MERCREDI 22 AVRIL 2020

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

Le Sénat et l'Assemblée nationale appelés à siéger séparément



L'hémicycle du palais du peuple, siège des institutions

Usant de ses prérogatives constitutionnelles, le chef de l'Etat de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, a introduit depuis le 17 avril au Sénat et à l'Assemblée nationale une demande de prorogation de l'état d'urgence. Les deux

chambres du Parlement devraient donc se réunir, de manière séparée, avant son expiration pour statuer sur cette question. Il ne s'agirait pas, selon les attentes du président de la République, d'un congrès tel que l'avaient préconisé il y a quelques

jours les présidents des deux chambres, mais plutôt de l'application stricte de l'ordonnance du 24 mars portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face au Covid-19.

Page 3

RIPOSTE AU COVID-19

Félix-Tshisekedi associe les chefs des confessions religieuses



Les chefs des confessions religieuses à la présidence de la République

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a accordé, le lundi 20 avril, à la Cité de la N'sele une audience à une délégation des chefs des confessions religieuses conduite par l'archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo. La lutte pour faire barrage au Covid-19, les questions relatives au bon fonctionnement des affaires de l'État et la collaboration qui doit exister entre l'Eglise et les autorités du pays, ont été parmi les problèmes évoqués pendant cette entrevue.

Le chef de l'Etat a saisi l'opportunité pour requérir l'implication des princes de l'Eglise pour la sensibilisation de la population dans la lutte contre cette pandémie dont l'augmentation du nombre de victimes inquiète de plus en plus.

Page 2

Une initiative pour approvisionner Kinshasa en denrées alimentaires



Des paniers de tomates dans un marché de Kinshasa

L'initiative du chef de l'État congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, pour approvisionner les Congolais pendant cette période de crise sanitaire due au coronavirus rentre dans le cadre du programme alimentaire d'urgence qui bénéficie de l'appui financier du Fonds pour la promotion de l'industrie. Outre le premier lot des produits alimentaires déjà disponible à Kinshasa, il est annoncé l'arrivée imminente de mille tonnes avec le concours de la logistique militaire mise à contribution pour leur acheminement aux lieux de production à Kinshasa. L'initiative résulte du constat de flambée des prix de ces biens de consommation courante dans la capitale.

Page 3

ÉDITORIAL

Chute

Ce qui se passe ces temps-ci sur le marché de l' « or noir », autrement dit du pétrole, mérite bien évidemment une attention particulière. D'abord parce que le développement des pays comme le nôtre dépend très largement de la fluctuation des prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux ; ensuite et peut-être surtout parce que la bataille en cours sur ces mêmes marchés – car c'est bien d'une bataille au sens propre du terme qu'il s'agit – sera décisive pour nombre de pays producteurs en Afrique, en Amérique, au Proche et au Moyen Orient, en Asie et en Europe conçue au sens large c'est-à-dire incluant la Russie.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la guerre qui débute dont l'un des premiers effets a été, ces derniers temps, l'effondrement des cours de l'or noir mais nous pouvons dès à présent parier que cette chute plus que brutale aura de lourdes conséquences pour certaines grandes nations qui avaient parié lourd sur le maintien de ces mêmes cours à un haut niveau. A commencer par les Etats-Unis qui se sont lancés à corps perdu, ces dernières années, dans la production du pétrole et du gaz de schiste dans le but avéré de devenir à brève échéance l'un des premiers, voire même le premier pays producteur d'or noir de la planète.

Ce à quoi nous assistons dans le moment présent est très précisément au naufrage de cette politique. Un naufrage voulu de façon claire aussi bien par la Russie que par l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe Persique qui se sont lancés dans une surenchère de production qui, elle-même, a fait plonger les cours de l'or noir dans un gouffre. Pour dire les choses clairement au-delà de l'enjeu économique et financier que représente le maintien des cours du pétrole à un niveau raisonnable ce qui se joue sous nos yeux n'est pas autre chose qu'une bataille stratégique entre les puissants de ce monde qui coûtera cher, très cher, à ceux qui la perdront. Ce que, visiblement, le président Donald Trump a compris et qui l'a conduit à jeter tout son poids dans la balance pour arrêter ce mouvement.

Quitte à passer pour de doux rêveurs nous pensons, quant à nous, que les pays comme le nôtre pourraient bien, au final, tirer de grands avantages du conflit qui se précise dans le champ pétrolier entre les grands de ce monde.

Les Dépêches de Brazzaville

RIPOSTE AU COVID-19

Félix-Tshisekedi associe les chefs des confessions religieuses

Le chef de l'Etat requiert leur implication pour la sensibilisation de la population dans la lutte contre cette pandémie dont l'augmentation du nombre de victimes dans le pays inquiète.



Les chefs des confessions religieuses à la présidence de la République

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a accordé le lundi 20 avril à la Cité de la N'sele une audience à une délégation des chefs des confessions religieuses conduite par l'archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo. La lutte pour faire barrage à la pandémie dans le pays, les questions relatives au bon fonctionnement des affaires de l'État et la collaboration qui doit exister entre l'Eglise et les autorités du pays ont été parmi les questions évoquées pendant cette entrevue. Felix Antoine Tshisekedi veut ainsi mettre à profit la confiance que ces chefs religieux bénéficient de la part de leurs fidèles pour « faire passer correctement les messages et monter des actions dans le sens de la lutte contre cette maladie mortelle » que les deux parties ont

présentée comme « l'ennemi commun et invisible ». Pour Mgr Ambongo, ils ont répondu à l'invitation du chef de l'État qui, en ce moment, est en train de mettre en place des stratégies pour lutter contre « l'ennemi commun et invisible » qu'est coronavirus. A en croire le prélat catholique, Félix-Antoine Tshisekedi a ainsi estimé que c'était le moment ultime d'associer les confessions religieuses dans ce combat commun contre cet ennemi. « Certes les cultes sont suspendus, mais les prières continuent et que les hommes de l'Eglise continuent à communiquer avec leurs fidèles à travers les moyens de communication modernes dont ils disposent », a-t-il fait savoir.

Ce prince de l'Eglise catholique a, par ailleurs, rappelé que malgré la situation liée à cette pandémie, leur rôle, en tant que lea-

ders d'opinions, reste intact et ils veulent mettre en contribution cette confiance que leurs fidèles placent en eux pour faire passer correctement les messages et monter des actions dans le sens de la lutte contre cette maladie mortelle. Mais aucune action ou stratégie commune de riposte n'a été annoncée.

Mgr Fridolin Ambongo a également fait savoir que le travail de l'Eglise s'étend aussi sur le volet humanitaire pour secourir les sinistrés et les plus démunis. Parlant de la collaboration qui doit exister entre l'Eglise et l'État en RDC, le prélat catholique a affirmé que celle-ci se porte bien, se refusant à faire des commentaires sur d'autres questions abordées avec le chef de l'État. « Vous en connaissez la teneur dans les jours à venir », a-t-il conclu en réponse aux nombreuses questions de la presse.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC

Le Sénat et l'Assemblée nationale appelés à siéger séparément pour la prolongation de l'état d'urgence

Le chef de l'Etat a saisi les deux chambres du Parlement en vue d'obtenir leurs décisions respectives sur la prolongation de cet état d'urgence qui expire dans quelques jours.

Usant de ses prérogatives constitutionnelles, le chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) Félix-Antoine Tshisekedi, a introduit, depuis le 17 avril à l'Assemblée Nationale et au Sénat, une demande de prorogation de l'état d'urgence. Les deux chambres du Parlement devraient donc se réunir, de manière séparée, avant son expiration pour statuer sur cette question. Il ne s'agirait pas, selon les attentes

du président de la République, d'un congrès tel que l'avaient préconisé il y a quelques jours les présidents des deux chambres mais plutôt de l'application stricte de l'ordonnance du 24 mars portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face au Covid-19.

Proclamé pour une durée de trente jours, l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'Etat prend fin en principe le 23 avril courant. Or, sur

le terrain, la situation sanitaire qui a motivé cette prise de décision exceptionnelle le 24 mars dernier reste encore très préoccupante et appelle à des décisions plus réfléchies et rigoureuses pour contrer la propagation du corona virus dans le pays. Il est rappelé que conformément à la loi, le Congrès ne se tient que dans les conditions prévues dans l'article 119. Mais les deux chambres, qui avaient décidé de cesser de se réunir pour

éviter la propagation de la pandémie, se retrouvent dans l'incapacité de prendre dans le cadre du congrès une recommandation qui autoriserait la prorogation de l'état d'urgence.

Les deux chambres ne pouvant se réunir alors que sont interdits tous les rassemblements, réunions et célébrations de plus de vingt personnes dans les voies et lieux publics, les juristes de la Présidence de la République conseillent au chef de l'Etat de faire sauter ce verrou, en prenant

une autre ordonnance portant modification des mesures relatives à l'exercice de la liberté afin de laisser l'Assemblée nationale et le Sénat se réunir dans les conditions prévues par leurs règlements intérieurs respectifs.

A trois jours de l'expiration de l'Etat d'urgence, l'opinion devrait donc s'attendre à une série d'ordonnances en vue d'aboutir à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire proclamé dans le pays.

Lucien Dianzenza

Une initiative pour approvisionner Kinshasa en denrées alimentaires

L'initiative du chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, pour approvisionner les Congolais pendant cette période de crise sanitaire due au coronavirus rentre dans le cadre du programme alimentaire d'urgence.



Des paniers de tomates dans un marché de Kinshasa

Le premier lot des produits alimentaires, dans le cadre du programme alimentaire d'urgence initié par le chef de l'Etat, est arrivé à Kinshasa. Les services de la Présidence

de la République ont, en effet, annoncé également l'arrivée imminente dans la capitale de mille tonnes de produits dans le cadre de la seconde opération. Selon ces services,

ces produits seront distribués dans les différents marchés de Kinshasa dont Somba Zigida, Matadi-Kibala, marché des Huilleries, marché du quartier 6 à N'djili et celui de Matete. L'initiative, rappelle-t-on, résulte d'un constat de flambée volontaire des prix des produits et des biens de consommation courante dans la ville de Kinshasa à la suite des mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Ce programme, notent ces sources, bénéficie de l'appui financier du Fonds pour la promotion de l'industrie, qui a également financé la construction de barges qui seront jetées sur le fleuve et autres rivières navigables pour la même opération. Aussi, indiquent-elles, le ministère de l'Economie sera mis à contribution pour veiller sur les prix dans les marchés choisis pour écouler ces produits.

Dans le cadre du programme alimentaire d'urgence, une commission a été mise en place. Elle bénéficie également de la logistique militaire pour permettre le transport de ces biens alimentaires de lieux de production jusqu'à Kinshasa. Le projet pilote ainsi conçu est dirigé par la chargée des Relations publiques du chef de l'Etat, Bibiche Kabengele Mbuyi.

L.D.

L'Unicef lance la commande de fabrication d'un million de masques non médicaux

Les enfants et les communautés vulnérables au coronavirus seront les premiers bénéficiaires de ces masques réutilisables qui seront distribués gracieusement.

L'Unicef a déjà lancé la commande pour la fabrication locale de ces masques auprès de certaines ONG et associations féminines. L'initiative de l'agence onusienne vient ainsi résoudre le problème de la pénurie de masques, d'autant plus que les autorités ont décidé de leur port obligatoire en public. En cas de non-respect de cette décision, le contrevenant sera astreint au paiement d'une amende.

Pour accélérer la fabrication de ces masques, l'Unicef est déjà en contact avec des couturiers au sein des communautés locales ainsi que des ateliers de confection de couture. L'agence onusienne a déjà aussi partagé les spécificités techniques pour la confection de ces masques. Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC fait savoir que cette initiative couvre toute l'étendue du territoire. Elle permettra, a-t-il poursuivi, de répondre non seulement à la décision des autorités de certaines provinces du pays qui exigent le port obligatoire du masque, mais éga-

lement de contribuer à l'autonomisation des femmes issues des milieux les plus défavorisés.

Edouard Beigbeder précise que la seule utilisation d'un masque ne suffit pas à arrêter les infections. Elle doit être associée à d'autres mesures, notamment se laver fréquemment les mains, se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on éternue et que l'on tousse, éviter tout contact rapproché, surtout avec des personnes présentant des symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe tels que la toux, les éternuements et la fièvre.

L'Unicef va lancer une campagne de communication sur la bonne utilisation et l'entretien de ces masques réutilisables. Il faut retenir que les masques pour être efficaces doivent être ajustés correctement sur le nez, la bouche et le menton et nettoyés également. S'agissant de la distribution de ces masques, elle se fera de porte à porte au sein des communautés à travers les membres des cellules d'animation communautaires.

Blandine Lusimana

TANGANYIKA

Plus de quatre mille maisons écroulées

Ces maisons se sont effondrées à la suite de la montée des eaux du fleuve Congo provoquée par des pluies diluviennes qui se sont abattues dans la province de Tanganyika.



La population en détresse

Selon Caritas- Congo, au total quatre mille cent quatre-vingt-quatre maisons dont deux mille cent vingt-huit dans le territoire de Kabalo et deux mille cinquante-six dans celui de Kongolo se sont écroulées. À cela s'ajoutent quarante-huit écoles écroulées dans le territoire de Kabalo et six autres vers Kongolo. La Matrice d'alerte de veille humanitaire de la Caritas N°054, pour la période du 11 au 18 avril 2020, sou-

ligne que plusieurs hectares de champs de maïs, manioc, riz et arachides ont été aussi sous les eaux. Il en est de même des latrines et points d'eau. Pour cela, on craint déjà des conséquences dramatiques sur le plan de la sécurité alimentaire et sanitaire pour les populations victimes de ces inondations.

C'est suite à cette catastrophe que quatre cent soixante-quinze ménages habitant de Kasale 1, 2 et 3 ont vidé leurs

villages le 13 avril; les eaux du fleuve et l'humidité ayant causé l'écroulement de leurs maisons et de deux écoles. Ce choc est survenu dans la Zone de Santé de Kadima, en territoire de Kabalo. Les familles sinistrées se sont installées en brousse à 6 kms de leurs villages. Certains sont allés à Tambo. Comme les pluies se poursuivent encore dans la région, il est à craindre l'augmentation d'autres victimes.

Blandine Lusimana

COVID-19

L'Unicef à la recherche de nouveaux financements pour la RDC

L'agence onusienne a déjà alloué sur ses propres ressources une enveloppe de cinq millions pour soutenir la lutte contre le coronavirus.

L'obtention de nouveaux financements est un véritable défi auquel fait face l'Unicef qui est à la recherche de cinquante-huit millions de dollars pour organiser la riposte au Covid-19. « L'Unicef estime que cinquante-huit millions de dollars sont nécessaires pour une réponse immédiate dans ses domaines de responsabilité. Nous avons déjà alloué cinq millions de dollars de nos propres ressources pour répondre aux besoins critiques jusqu'à ce qu'un financement supplémentaire soit assuré. Plus que jamais, nous avons besoin de tous les partenaires. Nous avons entamé des discussions avec nos partenaires financiers et je pense que, dans un avenir très proche, des fonds supplémentaires seront alloués », a déclaré le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, dans une déclaration rendue publique récemment. Edouard Beigbeder pense que pour arriver à contenir cette pandémie en RDC, il faut vite intervenir parce que, a-t-il fait savoir, 60 % de la population de la RDC est jeune et l'espérance de vie est de 60 ans. Le Covid-19 ne doit pas faire oublier d'autres maladies qui aggravent la mortalité des enfants en RDC, la lutte contre ces maladies telles que la malnutrition doit continuer. « Nous devons aussi continuer la mise en œuvre des programmes essentiels en portant une attention particulière à certaines maladies comme la malaria, la malnutrition qui sont des maladies tueuses et adapter notre stratégie de réponse sur la base de cette donnée non négligeable », a-t-il signifié. Je m'assure, affirme-t-il, que les activités de notre programme continuent à être implémentées malgré cette crise. Que la vaccination des enfants soit organisée en tenant compte de l'apparition du Covid-19. Les mesures de distanciation sociale doivent être respectées pour éviter que les enfants, les mères et le personnel soignant ne soient contaminés durant cette importante

activité. Que les enfants souffrant de malnutrition continuent à recevoir l'appui nécessaire et que les programmes liés à la malaria continuent. « Nous adaptons notre programme à la situation actuelle car si nous devions arrêter nos interventions sur le terrain, les conséquences sur les enfants seraient très graves », a-t-il fait remarquer.

La communication, priorité de l'Unicef

Dans la réponse au Covid-19, l'Unicef accompagne le ministère de la Santé dans une campagne massive de communication pour expliquer aux communautés en quoi consiste la maladie, ses symptômes, ses modes de transmission et comment limiter sa propagation et quels comportements adopter lorsqu'on se sent malade.

Pour renforcer la communication, l'agence onusienne a appuyé l'impression de deux cent mille posters en français et dans les quatre langues nationales, plus de deux millions de dépliants ont été produits et disséminés à travers le pays. Il existe aujourd'hui un numéro vert, le 101, qui permet à la population de poser des questions en temps réel à plus de cinquante conseillers. Ce numéro est exonéré d'impôts grâce au concours du gouvernement. Le représentant de l'Unicef soutient, par ailleurs, qu'il faut mettre à contribution les cellules d'animation communautaires « pour amener les communautés à comprendre la situation, éviter de s'exposer inutilement et réagir en observant les gestes barrières. C'est une bataille que nous pouvons gagner avec l'implication des communautés ».

Blandine Lusimana

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SENSIBILISATION AU COVID-19

Jean Pierre Wafwana donne de la voix

La pandémie du coronavirus et la problématique liée à sa riposte ont été en question au cours de l'émission « Infrastructures et développement » diffusée, le dimanche 19 avril, sur la chaîne nationale.

Eu égard à la propagation continue du virus mortel, la sensibilisation demeure, pour l'heure, l'une des recettes susceptibles de freiner son élan dévastateur. C'est à cet exercice que s'est livré le directeur de communication adjoint du chef de l'Etat au cours de cette tranche télévisée qui avait pour vocation de conscientiser le Congolais sur la réalité du coronavirus. En cela, Jean Pierre Wafwana a tenu d'emblée à rassurer l'opinion sur les efforts qui sont consentis, tant au niveau du ministère de la Santé, de la Task-force que du Comité multisectoriel pour tenter d'endiguer la pandémie. A l'en croire, toutes ces différentes structures agissent en symbiose et leurs efforts conjugués permettent une meilleure lisibilité de la problématique posée par le Covid-19 aux fins de riposte. Les cas de transmission locale étant désormais comptabilisés au quotidien, ce proche collaborateur du chef de l'Etat en appelle au sens de responsabilité de ses concitoyens qu'il exhorte au respect stricte des gestes barrières. Pour éviter l'hécatombe qui se profile à l'horizon, l'homme, en tant qu'agent propagateur par excellence de la maladie, est appelé à prendre conscience de la gravité de

la pandémie pour mieux contribuer à son éradication, explique l'invité de « Infrastructures et développement ». Il s'agit là, dit-il, d'une question d'engagement communautaire devant se traduire par l'acceptation de la maladie qui, loin d'être une simple vue de l'esprit, est plutôt une réalité vivante et perspicace. Et d'ajouter que des moyens conséquents sont en train d'être réunis et des structures mises en place pour que, dans un avenir proche, la sensibilisation soit effective sur le terrain. Tout en réfutant le cliché développé par certains récalcitrants qui pensent, à tort, que la maladie est une affaire des riches, ou mieux de seuls habitants de la Gombe, Jean-Pierre Wafwana estime qu'une telle image caricaturale n'a pas lieu d'être étant entendu que la maladie peut frapper, sans préavis, en tout temps et en tout lieu. Aussi, agir de manière insidieuse, c'est creuser sa propre tombe, fait-il observer. Et à ceux qui pensent qu'au regard de l'évolution exponentielle de la pandémie à Kinshasa, l'on devrait mettre un terme aux travaux d'infrastructures en cours dans le cadre du Programme d'urgence intérimaire de 100 jours, quitte à réorienter les fonds dis-

ponibilisés vers l'effort de lutte contre le Covid-19, le directeur adjoint de la communication présidentielle a une autre lecture de la situation. Pour lui, il est important que les entreprises ayant pris l'engagement d'exécuter leurs travaux d'infrastructures dans une période déterminée puissent livrer leurs ouvrages dans le délai imparti. Ce qui, a-t-il dit, n'est pas à confondre avec l'urgence d'Etat que requiert la lutte contre le coronavirus pour laquelle le gouvernement s'emploie à disponibiliser les moyens nécessaires quant à ce. La bourde de Thambwe Questionné sur la dernière sortie médiatique du président du Sénat, Jean Pierre Wafwana n'a pas eu sa langue en poche. Alexis Thambwe Mwamba, pourtant juriste de son état, a fait fausse route en déniant, sur la base d'un juridisme béat et tendancieux, l'ordonnance présidentielle du 24 mars proclamant l'état d'urgence sanitaire en République démocratique du Congo. Pour ce communicateur, l'arrêt de la Cour constitutionnelle, ayant statué en dernier ressort sur la conformité de l'ordonnance présidentielle en question, est en lui-même suffisamment motivé qu'il n'y a vraiment pas matière à débat. Au sujet de l'article 119 de la Constitution qui astreint le chef de l'Etat à l'autorisation préalable du

congrès, la Haute Cour l'a jugé - à la lumière de l'arrêt du 30 novembre 2007 de la Cour suprême de justice siégeant en matière d'appréciation de la conformité à la Constitution du règlement d'ordre intérieur du Congrès - en totale inéquation avec l'article 85 de la Constitution. Celui-ci n'exige pas l'autorisation du congrès en matière de proclamation de l'état d'urgence ou de l'état de siège, a tranché la Haute Cour. Embrayant sur ce même registre juridique, Jean Pierre Wafwana a, par ailleurs, confirmé la concertation que le chef de l'Etat a eu, en amont, avec les présidents de deux chambres du Parlement. Et tenant compte des réserves émises à l'époque quant à la procédure, il était convenu que les différentes parties puissent se retrouver, après conciliabules entre l'émissaire du chef de l'Etat et les présidents de deux chambres législatives, à une date ultérieure pour harmoniser et arrondir les angles, explique Jean Pierre Wafwana, l'air serein. D'où, pense-t-il, la sortie médiatique d'Alexis Thambwe Mwamba, était inopportune et pas du tout justifiée, vu que l'entrevue avec les présidents de deux chambres du Parlement figurait bel et bien dans l'agenda présidentiel. Loin d'apaiser les esprits, cette sortie médiatique du président de la chambre

haute, pense-t-il, « a plutôt mis à mal la coalition FCC-Cach » occasionnant « une fracture de la classe politique » au moment où l'on attend des animateurs des institutions du pays, plus de cohésion et de solidarité pour vaincre le Covid-19. « On n'a pas besoin d'aller dans des crises qui n'aident en rien la République et la population a-t-il tempêté. De bon ton, il estime qu'Alexis Thambwe Mwamba devrait faire amende honorable pour avoir manqué de tact, de sagesse, de courtoisie et d'élégance en s'adressant à l'institution « Présidence de la République » avec autant de légèreté. Pire, l'incriminé a poussé le bouchon un peu plus loin en insinuant que le président de la République aurait, par omission, enfreint la Constitution. Ce qui, du point de vue de l'interviewé, laisse penser que la démarche de l'ex-ministre de la justice sous Joseph Kabila était loin d'être innocente. En somme, pour Jean Pierre Wafwana, le pays a plus que besoin, par ces temps de basse conjoncture, d'une véritable paix sociale cimentée par la moralisation de la vie publique avec, à la clé, une franche collaboration entre les institutions reposant sur des bases saines du respect et de courtoisie institutionnelle.

Alain Diasso

COVID-19

Huit personnes guéries

La situation épidémiologie de la pandémie indique que la RDC a enregistré, le 20 avril, huit autres cas de guéris.

Il est à noter que dix-huit nouveaux cas ont été testés positifs au coronavirus. Le cumul est désormais de trois cent cinquante cas confirmés. Depuis la déclaration de cette maladie le 10 mars, le pays a rapporté au total vingt-cinq décès et trente-cinq

personnes guéries. Actuellement, quatre-vingt-douze cas suspects sont en cours d'investigation. Aucun nouveau décès n'a été enregistré parmi les cas confirmés.

Par contre, quatre-vingt-six échantillons ont été testés. Cent quatre-vingt-

dix patients sont en bonne évolution. Sur les vingt-six provinces que compte le pays, cinq sont en pandémie. Il s'agit de Kinshasa qui a trois cent trente-huit cas, Nord-Kivu a rapporté cinq cas, Sud-Kivu quatre cas et Ituri deux cas. La province de Kwilu a, quant à elle, notifié un seul cas.

Pour accélérer la réduction de la propagation de cette pandémie, les autorités ont durci les mesures de sécurité et de protection. Le chef de l'Etat a, à travers une ordonnance lue le lundi sur les antennes de la télévision nationale, prolongé l'état d'urgence sanitaire. Entre-temps,

l'autorité provinciale a décidé du port obligatoire de masque. Ceux qui vont enfreindre cette décision seront soumis à une amende de cinq mille francs congolais. D'autres mesures sont aussi de mise, à savoir la distanciation sociale, le lavage des mains avec du savon...

Blandine Lusimana



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CORONAVIRUS

L'Europe assouplit ses restrictions

Forts de signes de ralentissement de l'épidémie de coronavirus, certains pays d'Europe, dont l'Allemagne, commencent à assouplir progressivement le confinement qui a mis l'économie à l'arrêt et provoqué un effondrement historique du prix du pétrole.

Dans une Europe cloîtrée depuis des semaines, certains pays ont commencé à assouplir les mesures de confinement. En Allemagne (140 000 cas, 4 400 décès), les autorités ont autorisé la réouverture de nombreux commerces. Lieux culturels, bars, restaurants, terrains de sports demeurent néanmoins fermés. Les grands rassemblements tels que les concerts ou compétitions sportives, sont toujours interdits, au moins jusqu'à fin août. Ecoles et lycées rouvriront progressivement à partir du 4 mai. Les rassemblements de plus de deux personnes restent proscrits, une distance minimale de 1,5 mètre est censée être observée dans les lieux publics, et le port du masque fortement recommandé.

En Serbie, certaines mesures de restriction sont assouplies depuis mardi. Les personnes de plus de 65 ans pourront sortir se promener trois fois par semaine, si elles restent près de chez elles. La Norvège a commencé lundi à rouvrir ses crèches et école maternelle, premier pas d'une levée lente et progressive des restrictions décrétées mi-mars. Au Danemark, les petits commerces

ont reçu lundi la permission de rouvrir leurs portes, à conditions d'appliquer de strictes mesures d'hygiène et de séparation.

Très touchées par l'épidémie, la France (20.852 décès), l'Es-

pagne et l'Italie, le pays le plus affecté avec 24.114 décès, se préparent aussi à de premières mesures de déconfinement dans les jours ou les semaines à venir.

Cependant, la prudence reste

de mise. L'Espagne a recensé mardi 430 morts du nouveau coronavirus en 24 heures, un léger rebond par rapport aux 399 notifiées lundi. Au total, 21.282 personnes y ont succombé à

la maladie et le nombre de cas confirmés dépasse désormais les 204.000.

En revanche au Royaume-Uni, le confinement instauré le 23 mars a été prolongé d'au moins trois semaines et le gouvernement n'envisage pas encore d'en sortir.

Même son de cloche aux Etats-Unis, pays officiellement le plus endeuillé au monde par le Covid-19, qui a déploré lundi 1.433 morts en 24 heures, soit au total près de 42 000 décès. Si Donald Trump a dévoilé un plan pour relancer l'économie de la première puissance mondiale (22 millions d'Américains ont perdu leur travail en raison de l'épidémie), la majorité du pays est encore confinée. Le président a également annoncé une suspension temporaire de l'immigration aux Etats-Unis pour «protéger les emplois» des Américains.

Depuis son apparition en décembre dans le centre de la Chine, le Covid-19 a fait au moins 167.594 morts dans le monde. La Chine a jugulé la maladie, qui a ensuite frappé l'Europe (deux tiers des décès dans le monde) et aujourd'hui les Etats-Unis.

Julia Ndeko

FAITS MARQUANTS

La vie reprend doucement à Wuhan, la ville chinoise où a explosé l'épidémie de Covid-19, même si le retour total à la normale n'est pas pour tout de suite. Après 76 jours coupée du monde, la métropole de 11 millions d'habitants du centre du pays a vu son bouclage levé le 8 avril. Et peu à peu, les Wuhanais ressortent mais la ville ne baisse pas totalement la garde. Car si le nombre de nouveaux cas de Covid-19 est tombé à zéro dans la ville depuis plusieurs semaines, la population s'inquiète des personnes asymptomatiques et revenant de l'étranger. La plupart des commerces de bouche restent cependant fermés et l'économie a du mal à repartir. La mairie a distribué pour 65 millions d'euros de bons d'achats, que les Wuhanais peuvent utiliser dans les supermarchés, les grands magasins ou les restaurants (vente à emporter).

826 millions d'élèves et étudiants dans le monde n'ont pas accès à un ordinateur à domicile, annonce l'Unesco dans un rapport alors que l'enseignement à distance est privilégié par une majorité de pays face à la pandémie de Covid-19. «Les disparités sont particulièrement marquées dans les pays à faible revenu : en Afrique subsaharienne, 89% des apprenants n'ont pas accès aux ordinateurs familiaux et 82% n'ont pas internet», note l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. En outre, alors que les téléphones mobiles peuvent permettre aux apprenants d'accéder à l'information, de se connecter entre eux et avec leurs enseignants, environ 56 millions d'apprenants vivent en des lieux non desservis par les réseaux mobiles, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne, ajoute l'Unesco.

Presque 60 millions de travailleurs européens, soit plus d'un quart, pourraient voir leur emploi affecté par le confinement imposé dans la plupart des pays européens, entre baisse des salaires et licenciements. La pandémie de nouveau coronavirus pourrait presque doubler le taux de chômage européen dans les prochains mois. L'évolution de la situation sur le marché de l'emploi dépendra de l'efficacité de la réponse de santé publique au coronavirus, et des réponses publiques aux conséquences économiques du confinement en Europe.

La crise alimentaire va s'aggraver en 2020 dans certains pays

La pandémie de coronavirus risque de venir aggraver en 2020 dans le monde la situation de populations au bord de la famine, déjà en forte augmentation en 2019.

135 millions de personnes dans 55 pays affectés par les conflits et les problèmes climatiques étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2019, indique un rapport mondial sur les crises alimentaires 2020, publié mardi par des agences de l'ONU et des bailleurs de fonds internationaux.

Ce chiffre pourrait cependant doubler, à 265 millions de personnes en 2020, en raison de l'impact économique de la pandémie de coronavirus, selon une projection du Programme alimentaire mondial (PAM) dévoilée en marge du rapport de l'ONU. «Dans ce contexte, il est vital que les programmes d'aide alimentaire soient maintenus», souligne le PAM.

Parmi les pays dont la population est la plus fortement affectée figurent le Soudan du Sud (61%), le Yémen (53%) ou l'Afghanistan (37%). Cette aggravation de l'insécurité alimentaire est notamment sensible dans des zones de conflit comme la République démocratique du Congo et le Soudan du sud, ainsi que dans les zones touchées par une aggravation de la sécheresse ou de leur situation économique, comme Haïti, le Pakistan et le Zimbabwe.

Mais avec le coronavirus, la situation pourrait encore se dégrader car de nombreux pays ont une capacité limitée à faire face aussi bien aux conséquences sanitaires qu'économiques de cette crise sanitaire.

En Afrique de l'Ouest, l'impact de l'épidémie ajoutée aux problèmes de sécheresse et à l'insécurité dans la région pourrait provoquer un quasi-triplement du nombre de personnes menacées par la faim, à 50 millions en août contre 17 millions en juin. Le riz, denrée alimentaire de base de nombreux pays africains, a connu une flambée des prix. La paralysie des installations portuaires en raison des mesures de confinement explique en partie ces hausses de prix.

J.Nd.

L'ONU lance un cri d'alarme auprès des bailleurs de fonds

Dans une lettre rendue publique le 20 avril, les chefs des principales agences des Nations unies ont appelé les bailleurs de fonds à financer le plan d'urgence lancé en mars.

Le plan d'urgence humanitaire de deux milliards de dollars sera consacré à aider les pays les plus vulnérables à affronter le Covid-19.

Les chefs de ces agences humanitaires des Nations unies et des organisations partenaires ont indiqué que seulement un quart de l'argent nécessaire a été promis par les bailleurs de fonds internationaux jusqu'à présent.

« La pandémie de Covid-19 présente à l'humanité tout entière un défi unique et seule une réponse mondiale unique peut arrêter sa marche en avant. Le moment est venu de nous mobiliser ensemble pour éviter des souffrances inutiles et pour tenir la promesse d'un

avenir meilleur pour tous », écrivent-ils.

« Il est dans l'intérêt de tous d'empêcher le virus de se propager sans contrôle, de détruire des vies et des économies, et de continuer à faire le tour du monde », ajoutent les agences de l'ONU.

En effet, le 25 mars, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a présenté le Plan mondial de réponse humanitaire au Covid-19, nécessitant deux milliards de dollars. Jusqu'à présent, environ 550 millions de dollars ont été octroyés pour mettre en œuvre ce plan. Le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (CERF) a également débloqué 95 millions de dollars.

Mais, les dirigeants des agences onusiennes estiment qu'il faut faire plus.

Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui met en place la structure logistique de cette réponse humanitaire, a besoin de fonds supplémentaires pour créer les plaques tournantes nécessaires pour le transport, affréter des navires et fournir des avions pour le fret, les agents de santé et les autres personnels essentiels.

« Tous les éléments du Plan mondial de réponse humanitaire sont cruciaux et nécessitent un financement continu, mais sans ces services communs de logistique, la réponse mondiale pourrait s'arrêter », soulignent les auteurs de la lettre.

« Nous, organisations humanitaires du monde entier, vous invitons donc à soutenir de toute urgence ce système mondial d'approvisionnement d'urgence avec un montant initial de 350 millions de dollars pour permettre une expansion rapide des services communs de logistique », ajoutent-ils.

Yvette Reine Nzaba

« Nous, organisations humanitaires du monde entier, vous invitons donc à soutenir de toute urgence ce système mondial d'approvisionnement d'urgence avec un montant initial de 350 millions de dollars pour permettre une expansion rapide des services communs de logistique »

COVID-19/CEMAC

Le décaissement du fonds de soutien toujours attendu

Les dirigeants de la sous-région ont, lors d'une réunion tenue à Brazzaville, résolu de dégager une enveloppe de quatre-vingt-dix milliards de francs CFA en raison de quinze milliards par pays dans le cadre de la riposte à la pandémie du coronavirus. A ce jour, trois milliards de francs CFA ont été décaissés.

Pour lutter contre le coronavirus, les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) avaient décidé de privilégier une démarche commune. Certains d'entre eux ont déjà commencé à transmettre à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) les demandes de financement de leur plan de riposte au Covid-19, malgré l'avance de cinq cents millions de francs CFA que chaque pays a déjà reçu.

« Les décisions sur les financements sollicités devaient être prises dans les meilleurs délais possibles, comme les ministres l'ont demandé. Mais il convient d'ores et déjà de préciser qu'une enveloppe de cinq cents millions de francs CFA avait déjà été mise à la disposition de chacun des États membres de la CEMAC, avant même la tenue de la réu-

nion du 28 mars », a indiqué le Pr Michel-Cyr Djiena Wembou, secrétaire permanent du programme des réformes économiques et financières de la CEMAC.

A en croire, ce dernier, les décisions des différentes réunions des ministres de l'Économie et des Finances permettront aux pays membres de la CEMAC de se donner des marges budgétaires afin de faire face à la pandémie et à la relance future, sur des bases saines, de leurs économies.

Les ministres avaient, en outre, adressé des correspondances officielles aux chefs d'État de plusieurs pays tels que les États-Unis, la France, la Grande Bretagne, la Chine, la Russie, l'Inde, le Japon pour solliciter la suspension dans les meilleurs délais des demandes de remboursements des crédits, y compris les intérêts ainsi que le lancement d'un pro-



cessus de négociation portant sur le réaménagement.

Le point sur l'effacement de la dette multilatérale, bilatérale, privée et le décaissement d'une

Pr. Michel-Cyr Djiena Wembou DR assistance financière rapide et conséquente pour répondre aux besoins des pays de l'Afrique centrale qui sont confrontés à une crise sanitaire, sécuritaire et éco-

nomique était également abordé dans les différentes correspondances. « Les leaders politiques des grandes nations industrialisées ont réservé une réaction positive et rapide aux requêtes de la CEMAC, qui rejoignent d'ailleurs celles formulées par d'autres institutions régionales africaines et de nombreux États sur le continent », a signifié le Pr. Michel-Cyr Djiena Wembou. Il a ajouté que la BDEAC a pris toutes les dispositions sur le plan interne, pour accélérer le processus d'examen et de décaissement équitable de cette ressource. Notons qu'il est nécessaire que la mise en œuvre des décisions prises par les ministres et par les principaux responsables des institutions communautaires, dans l'intérêt supérieur des populations de la sous-région, soit effective.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'éternelle lutte pour le maintien des clubs de Pointe-Noire

Les contre-performances enregistrées ces dernières années ont eu de l'influence sur le nombre de clubs ponténégrins engagés au championnat national Ligue 1. De 2012 à 2019, le quota a brutalement chuté passant de onze à trois.

Il faut recourir à plus de vingt ans en arrière, pour retrouver le sacre d'un club de Pointe-Noire au championnat national. V Club Mokanda a dominé l'édition 1998, prenant ainsi le relais de Munisport (champion 1996 et 1997) et de l'AS Cheminots (1995). A défaut de remporter les titres, la ligue de Pointe-Noire a réussi toutefois à qualifier deux clubs en coupe africaine de la confédération. La Mancha, deuxième du championnat 2018 a été éliminée au tour de cadrage par l'AS Vita club de Kinshasa (0-1 puis 1-5). V Club Mokanda avait pris la place réservée à la Jeunesse sportive de Talangai pour disputer la coupe de la Confédération 2016, était éliminé au deuxième tour par les Angolais de GD Sagrada Esperança (1-2 puis 0-2). Malgré ses performances encourageantes, Pointe-Noire a continué à perdre du terrain au niveau national. C'est rare de voir une seule saison passée, sans que l'un ou deux de ses clubs ne soit relégué en division inférieure.

Dans la longue marche qui devrait déboucher au championnat national Ligue 1 d'élite direct, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) avait décidé d'engager pour le compte de la saison 2011-2012, vingt-huit club dont onze de Pointe-Noire pour une compétition qui se jouait en deux poules de quatorze équipes chacune. Au



L'équipe de V Club Mokanda 9e de la saison en cours Adiac

terme de cette saison, la Jeunesse sportive les Bougainvillées et Olympic Vision, deux représentants de Pointe-Noire ont quitté l'élite alors que l'As Cheminots, l'Association sportive Ponténégrine, FC Bilombé, CS La Mancha, Munisport, Nico-Nicoyé, Pigeon vert, Union sportive Saint-Pierre, V Club Mokanda se maintenaient.

La saison qui a suivi (2013) a confirmé les difficultés des ponténégrins. La Fécofoot a sur instructions de la Fédération internationale de football association (Fifa) tenté le pari de relancer le championnat national direct avec dix huit équipes. L'AS Cheminots était la seule équipe de Pointe-Noire à occuper les cinq premières places avec 54 points. Les autres terminent hors du top 10. Le FC Bilombé occupe le 11e rang avec 43 points, La

Mancha se contente de la 12e place avec 40 points, l'ASP est 14e avec 37 points. A la fin de l'exercice, Munisport et Union sportive Saint-Pierre, classés respectivement 17e et 18 sont relégués. Heureusement pour Pointe-Noire, V Club Mokanda retrouvait l'élite.

Après les arrêts des championnats 2014 et 2015 au terme de la phase aller, la Fécofoot a revu ses plans. Aucune équipe participante n'était autorisée à descendre avec conséquence l'augmentation des clubs engagés. La mesure a soulagé dans un premier temps La Mancha et Nico-Nicoyé qui occupaient respectivement la 15e et 16e place (en 2014) au même titre que l'AS Cheminots et Munisport de Pointe-Noire (17e et 18e en 2015).

La Mancha essaie de relever la tête

Au cours de la saison 2016, les formations de la capitale économiques ont touché le fond. Sur sept, quatre quitteront l'élite. V Club Mokanda (17e), ASP (18e), Pigeon vert (19e) et Munisport (20e) sont descendues en division inférieure. Les trois autres qui ont assuré leur maintien ne sont pas arrivées à la cheville des Brazzavillois (La Mancha 8e, Nico-Nicoyé 10e, l'As Cheminots 11e).

La montée du Nathalys FC en 2017 pour renforcer l'effectif des clubs ponténégrins a toutefois permis à Pointe-Noire de maintenir ses quatre représentants. La Mancha (malheureuse finaliste en 2003 et 2006) termine à la 4e place. Elle assure son maintien avec l'AS Cheminots (11e) et Nico-Nicoyé (14e). Le

promu FC Nathalys (16e) perdait quant à lui sa place après les barrages au profit d'un autre club de Pointe-Noire V Club Mokanda.

La Mancha réalise une saison aboutie en 2018, en terminant le championnat à la deuxième place avant de se qualifier pour la Coupe de la Confédération. Les trois autres équipes de Pointe-Noire (AS Cheminots 6e, V Club 11e, Nico-Nicoyé 13e) assurent tous pour la première fois en six ans leur maintien. Cela n'a pas duré longtemps car la saison qui suivait, La Mancha a occupé la dernière place au classement et descendait en Ligue 2.

Pour le compte de cette nouvelle saison dont les matches sont arrêtés à cause de la pandémie du Covid-19, les clubs ponténégrins luttent pour le maintien. Deux des trois sont en mauvaise posture. Nico-Nicoyé est 10e avec 22 points devant l'As Cheminots, 13e et barragiste avec 20 points. Pendant ces dernières années, outre les titres nationaux remportés par l'AS Cheminots, Munisport et V club Mokanda, on ne retiendra comme meilleures performances, les finales perdues par V Club en 2000 contre l'Etoile du Congo (1-5) et les deux autres perdues par La Mancha en 2003 et 2006 respectivement face à Saint-Michel de Ouenzé (0-0) puis (3-4 aux tirs au but) puis face à l'Etoile du Congo (0-1).

James Golden Eloué